

Montréal, le 14 mai 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet: Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1^{er} janvier 2020
Dossier de la Régie : R-4096-2019

Cher confrère,

Dans votre correspondance du 26 mars 2020 transmise dans le dossier mentionné en objet, vous indiquiez que les discussions entre Hydro-Québec dans ses activités de transport (le Transporteur) et BRTM étaient toujours en cours à l'égard du sujet Écarts de réception et de livraison. Vous vous engagiez, dans cette même lettre, à faire un suivi auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) à la plus rapprochée des dates suivantes : le 28 avril 2020 ou la terminaison des discussions.

Or, à ce jour, la Régie n'a reçu aucun suivi de votre part. Elle vous demande donc de déposer un tel suivi **au plus tard le 19 mai 2020 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml